

Tintane:
Le ministre de la
Santé s'informe du
déroulement du travail
de l'hôpital mobile

Lire page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS **HORIZONS**

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION

N° 8415 DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022



PRIX : 20 MRU

La ministre de
l'Environnement
prend part au
lancement du
programme
Deserttech...

Lire page 7

Le Président de la République reçoit une mission du FMI



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a reçu en audience, vendredi au palais présidentiel à Nouakchott, une délégation du Fonds Monétaire International

(FMI) conduite par Félix Fischer, chef de mission du FMI pour la Mauritanie.

L'audience a porté sur la coopération entre la Mauritanie et cette institution financière internationale. Elle s'est déroulée en présence du gou-

verneur de la Banque Centrale de Mauritanie, M. Mohamed Lemine Ould Dhehbi, du directeur de cabinet du Président de la République, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, M. Yahya Ould Kebd, chargé de mission à la présidence de la Répu-

blique, de la représentante résidente du FMI en Mauritanie Mme Anta N'Doye, de Mme Mariem Hemyani, planificatrice économique du fonds chargée de la Mauritanie et de M. Mohamed Sidi Bouna, conseiller administratif. M. Félix Fischer,

à l'issue de cette audience, a fait une déclaration dans laquelle, il a indiqué que « les services du FMI ont conclu avec les autorités mauritaniennes un accord ad referendum sur un programme de réformes économiques. »

Lire page 3

Le Premier ministre préside une réunion du Comité interministériel chargé de l'amélioration du climat des affaires



Le Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud a présidé, vendredi, à la primature, une réunion du Comité interministériel chargé de l'amélioration du climat des affaires en Mauritanie. Au cours de la réunion, un exposé détaillé a été présenté par le Comité technique sur le bilan de la mise en œuvre des

activités visant à améliorer le climat des affaires programmées pour l'année 2022, ainsi que les plans et programmes proposés pour l'année 2023. Après discussion et délibération, le premier ministre a souligné la nécessité de prendre les mesures nécessaires en vue de mettre en œuvre ces plans dans les délais

impartis, sur la base des objectifs contenus dans le programme de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, lié à l'amélioration du climat des affaires dans le pays pour en faire une destination attrayante pour les investissements nationaux et étrangers. Lire page 4

La Mauritanie est en bonne voie pour protéger ses citoyens les plus démunis



« Le gouvernement mauritanien a mis en œuvre une politique budgétaire de priorisation basée sur une stabilité macroéconomique pouvant engendrer une forte croissance économique équitable à même de protéger les populations les plus démunies dans un contexte caractérisé par des crises mondiales diversifiées ». C'est ce qu'a déclaré M. Félix Fischer, chef d'une délégation du

Fond monétaire international en visite en Mauritanie lors d'une conférence de presse, tenue vendredi après-midi, au palais des Congrès de Nouakchott.

Il a ajouté que le gouvernement mauritanien est en bonne voie pour protéger ses citoyens les plus démunis et réduire sa dette à moyen terme.

Lire page 3

Face à la Covid-19 :

La vaccination et les gestes barrières sont la meilleure prévention

Le wali visite l'école publique de la Baie de l'Etoile à Tarhil



Le wali de Dakhlet Nouadhibou, M. Yahya Ould Cheikh Mohamed Vall, s'est enquis vendredi dernier, au cours d'une visite effectuée à l'école publique de la Baie de l'Etoile à Tarhil, du déroulement des cours. Il a supervisé à cette occasion dans la cour de cette école, la cérémonie de levée des couleurs sous les airs de l'hymne national chanté par les élèves avant de s'informer de l'état

des tables bancs et des tableaux. Sur place, le wali a suivi un exposé détaillé du directeur régional de l'Education nationale, M. Lemrabott Ould Cheikh Mahmoud, sur cet établissement et les insuffisances auxquelles il fait face pour être performant. Il a inscrit sa visite, dans le cadre de l'exécution des orientations des autorités sur la nécessité de faire le point sur l'avancement des travaux

au niveau des édifices publics et d'accompagner le processus éducatif en manière générale.

Cette année se caractérise par la pose de la première pierre de l'école républicaine, qui requiert les efforts de chacun, a affirmé M. Ould Mohamed Vall à l'AMI. Ensuite, il a appelé à redoubler d'efforts pour soutenir cet ambitieux projet, rationaliser et gérer les moyens humains et matériels.

Il est possible de surmonter les déficits, en s'armant de volonté, de sacrifice et de sérieux, a-t-il dit.

Le wali a remercié enfin le personnel enseignant et administratif et les parents d'élèves pour leurs efforts visant à améliorer le niveau scolaire, les assurant de l'accompagnement des autorités afin d'atteindre les résultats souhaités.

Au cours de cette visite, le wali était accompagné du hakem et du maire de Nouadhibou, du directeur régional de l'Education, de l'inspecteur de la moughataa, de la présidente du Bureau des Parents d'Elèves et des chefs des services militaires et de sécurité.

Le wali du Tagant tient une réunion avec les habitants de Tichitt

Le wali du Tagant, M. Tayeb Ould Mohamed Mahmoud, a présidé samedi à Tichitt, une réunion avec les habitants de la ville, dans le cadre de la visite d'information qu'il effectue actuellement dans les différentes moughataas et communes.

Au cours de cette réunion, le wali a précisé que la visite s'inscrit dans le cadre des instructions de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à s'enquérir des conditions des citoyens et à recenser leurs problèmes en vue de leur trouver des solutions. Elle répond aussi au souci de faire en sorte d'atténuer les inégalités de classe et les injustices au sein de la société, a-t-il précisé. Il a indiqué que la Mauritanie connaît actuellement un certain nombre de réalisations importantes dans tous les domaines dans la mise en œuvre du programme électoral du Président de la République. M. Tayeb Ould Mohamed Mahmoud a noté en particulier la sécurité et la stabilité dont jouit la Mauritanie. Le wali a souligné que l'école républicaine, qui a débuté cette année, est un facteur d'enrichissement et de force qui favorisera la cohésion nationale entre toutes les couches de la société. Il a déclaré que la visite vise également à se rendre compte du degré d'avancement des travaux de certaines des installations devant abriter les manifestations du Festival "Mada'in At-Tourath" (Cités du patrimoine) qui sera organisé prochainement à Tichitt.

Au cours de la réunion, le maire de Tichitt, M. Hamahoullah Ould Oueddou Ould Sid Enbi, a souhaité la bienvenue au wali et à la délégation qui l'accompagne. Aussi, il a salué les grandes réalisations accomplies en Mauritanie. Il a évoqué certains des problèmes fondamentaux dont souffre la municipalité et demandé à que des solutions leur soient trouvées rapidement, en particulier le problème de l'enclavement et de la communication.

Les interventions de certains citoyens étaient axées sur la demande de pallier aux carences



constatées dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'éducation et du soutien aux coopératives agricoles.

Dans leurs réponses aux interventions des citoyens, les responsables des services régionaux ont affirmé que ces problèmes seront étudiés et transmis aux autorités concernées pour règlement.

Au cours de la visite, le wali a visité les bibliothèques de Tichitt et certaines installations, telles que le groupe électrogène, les travaux en cours pour l'extension du réseau électrique, le centre de santé, l'oasis modèle, le projet de station radio et certaines coopératives féminines agricoles. La rencontre s'est déroulée en présence du conseiller du wali chargé des Affaires administratives et juridiques, M. Amar Ould Tayeb, du hakem de Tichitt, M. Omar Abdoulaye M'Bodj, du député, M. Bouya Ahmed Ould Chrif et d'un certain nombre de chefs de services locaux.



**Directeur de Publication,
Directeur Général de l'AMI :**

Mohamed Fall Oumeir Beye

Directeur de la Rédaction :

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :

khalilou Diagana

SECRETAIRE DE REDACTION :

Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette :

El Hadrami Ould Ahmedou

Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et la Lutte contre l'Exclusion « TAAZOUR »

Commission de Passation des Marchés Publics de Taazour (CPMP/TAAZOIJR)

PUBLICATION LISTE RESTREINTE

Référence de l'Appel à Manifestation d'intérêt : AMI Recrutement de bureaux pour le suivi et le contrôle des 23 infrastructures scolaires et de deux postes de santé.

Dénomination du marché : Recrutement des bureaux contrôle et surveillance des travaux de construction de 23 infrastructures scolaires et de deux postes de santé à l'intérieur du pays.

Méthode de sélection : Sélection fondée sur la Qualification de Consultants (SFQC)

Date limite fixée pour l'envoi ou le dépôt des Manifestations d'Intérêt : 6 octobre 2022 à 12h00 TU

Nombre de Manifestations d'intérêt (MI) reçues au plus tard à la date limite : cinquante (50)

Liste restreinte de cabinets retenus :

Bureaux / groupement de bureaux	Nationalité
Grp BECR/SOGEC	Maroc
BETACO	Mauritanie
Grp BETEC/HUPP Ing	Maroc
GRP IBGC/G T	Mauritanie
GRP SECT ing/IC RIM/ECODD	Guinée Conakry
Grp 3E Ing/DIC	Bénin
Gpt CRESIML/BAC	Mali
UNIVER Consulting	Mauritanie

Nouakchott, le 11/11/2022

Le président de la commission de la passation des Marchés publics de TAAZOUR

Le Président de la République reçoit une mission du FMI

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu en audience vendredi dernier à Nouakchott, une délégation du Fonds Monétaire International (FMI) conduite par M. Félix Fischer, chef de mission du FMI pour la Mauritanie.

L'audience a porté sur la coopération entre la Mauritanie et cette institution financière internationale. Elle s'est déroulée en présence du gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, M. Mohamed Lemine Ould Dhehbi, du directeur de cabinet du Président de la République, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, M. Yahya Ould Kebd, chargé de mission à la présidence de la République, de la représentante résidente du FMI en Mauritanie, Mme Anta N'Doye, de Mme Mariem Hemyani, planificatrice économique du Fonds chargée de la Mauritanie et de M. Mohamed Sidi Bouna, conseiller administratif. M. Félix Fischer, à l'issue de cette audience, a indiqué que « les services du FMI ont conclu avec les autorités mauritaniennes un accord ad referendum sur un programme de réformes économiques pouvant être appuyé par un accord triennal au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC). Cet accord est subordonné à l'approbation de la direction et du conseil d'administration du FMI, prévue en janvier



2023. Au titre de l'accord, la Mauritanie pourrait avoir accès à un crédit du FMI d'un montant de 64,40 millions de DTS, soit environ 82,75 millions de dollars, sur une période de 39 mois. Au sujet programme de réformes économiques de la Mauritanie, soutenu par le FMI, le responsable du FMI a précisé qu'il vise à préserver la stabilité macroéconomique, à consolider les bases d'une croissance durable et inclusive et à réduire la pauvreté. Le programme, dit-il, comprend trois piliers : (i) l'amélioration du cadre budgétaire à moyen terme afin de maintenir la viabilité budgétaire, de réduire progressivement l'endettement du pays et permettant de lisser la vola-

tilité liée aux ressources du secteur extractif et de protéger les dépenses sociales; (ii) le renforcement des cadres de politique monétaire et de change et le développement des marchés monétaires et de change en vue d'une meilleure maîtrise de l'inflation et plus grande résilience de l'économie mauritanienne aux chocs exogènes ; et (iii) des réformes structurelles visant à renforcer la gouvernance, la transparence, et le secteur privé en améliorant le climat des affaires et l'inclusion financière. »

S'agissant des perspectives, il estime qu'elles restent très incertaines avec des risques élevés. « Les tensions dans la région du Sahel, la

guerre en Ukraine, les sanctions contre la Russie et une récession mondiale ont intensifié les défis économiques de la Mauritanie et ont aggravé les pressions inflationnistes. "Ceci a, à son tour, affecté les soldes budgétaires et extérieurs de la Mauritanie, principalement en raison de la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires. Néanmoins, la croissance économique s'est accélérée et devrait atteindre 5,3 % en 2022, principalement tirée par les secteurs miniers, l'agriculture et la pêche. L'inflation devrait se stabiliser à environ 11 % après la récente politique monétaire restrictive conduite par la Banque Centrale de Mauritanie (BCM). Le

solde primaire budgétaire hors dons devrait être déficitaire de 2,2 % du PIB, contre un excédent primaire de 0,8 % enregistré en 2021 tandis que la dette publique extérieure devrait se maintenir à environ 43 % du PIB en fin 2022. Les réserves brutes devraient s'établir à environ 1,5 milliards de dollars (soit 5,1 mois d'importations hors industries extractives). »

Il a fait remarquer que les évolutions mondiales pourraient affaiblir les exportations et les recettes extractives et augmenter davantage les prix des importations, élargissant ainsi les besoins de la balance des paiements, lesquels pèseraient sur les réserves internationales et les perspectives budgétaires.

Parlant des prix, il a estimé que la flambée des prix internationaux des produits de base et des crises climatiques plus fréquentes pourrait davantage alimenter l'inflation, accroître l'insécurité alimentaire et compromettre la reprise économique. « De nouvelles vagues de la pandémie du COVID-19 demeurent également un risque. Les politiques budgétaires et monétaires prudentes devraient donc continuer afin de maintenir la stabilité macroéconomique. »

« La mission remercie les autorités mauritaniennes et ses autres interlocuteurs pour leur accueil chaleureux, les entretiens constructifs et l'excellente coopération. »

Le chef de mission du FMI :

La Mauritanie est en bonne voie pour protéger les plus démunis

« Le gouvernement mauritanien a mis en œuvre une politique budgétaire de priorisation basée sur une stabilité macroéconomique pouvant engendrer une forte croissance économique équitable à même de protéger les populations les plus démunies dans un contexte caractérisé par des crises mondiales diversifiées ». C'est ce qu'a déclaré M. Félix Fischer chef d'une délégation du Fonds monétaire international en visite en Mauritanie lors d'une conférence de presse, tenue vendredi après-midi, au palais des Congrès de Nouakchott. Il a ajouté que le gouvernement mauritanien est en bonne voie pour protéger ses citoyens les plus démunis et réduire sa dette à moyen terme.

Introduisant la conférence, le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), M. Mohamed Lemine Ould Dhehby, a déclaré que le FMI intervient généralement quand un Etat se trouve en situation de crise et en déficit monétaire et budgétaire, et que pour la Mauritanie ce n'est pas le cas. « Les réserves sont dans un état confortable et la politique monétaire adoptée est censée garantir la stabilité ».

Au plan social, M. Ould Dhehby a souligné que la Mauritanie a renfor-

cé ses filets sociaux, à travers ses institutions spécialisées qui interviennent sur l'ensemble du territoire national, et des autres politiques sociales devant améliorer les conditions de vie des habitants. M. Ould Dhehby a précisé que la présente mission du FMI en Mauritanie intervient dans un contexte caractérisé par les crises sanitaires, alimentaires et climatiques mondiales qui font du déficit monétaire un enjeu majeur à l'échelle internationale.

Le gouverneur de la BCM a, par ailleurs, souligné que la moitié du montant dont bénéficie la Mauritanie dans le cadre de la Facilité Élargie du Crédit (FEC) et du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) du FMI pour un montant total de 64,40 millions de dollars provenant des unités de tirages spéciaux sera consacré aux recettes, ce qui permettra de diminuer la hausse des prix et de renforcer la réserve en devises.

Pour sa part, le ministre des Finances, M. Isselmou Ould Mohamed M'Badi, a passé en revue les domaines d'action du FMI. Aussi, il a noté que cette institution intervient pour assurer la stabilité financière, la bonne conduite du commerce international, l'accélération



du développement économique et la lutte contre la pauvreté. Il a par la suite souligné que l'accord conclu entre la Mauritanie et le FMI prévoit la mise en œuvre d'un programme économique qui s'étend sur 39 mois. « Il s'agit d'un soutien aux politiques économiques du pays ». « En vertu de ce programme, un certain nombre de mesures ont été prises dont l'amélioration de la justice fiscale pour intégrer le secteur de l'informel dans l'assiette fiscale », a-t-il, conclu. Evoquant les progrès en termes de réformes et les priorités de politiques économiques des autorités mauritaniennes dans le cadre d'un programme économique appuyé par la FMI, M. Félix Fischer

a passé en revue les détails relatifs à l'accord conclu avec la Mauritanie au titre de la Facilité Élargie du Crédit (FEC) et du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) du FMI. « Ce programme vise à préserver la stabilité macroéconomique, et à renforcer les cadres de politiques budgétaires, monétaires et de gouvernance, afin de consolider les bases d'une croissance durable et inclusive », poursuit-il.

Réagissant à une question relative à la durée de séjour de la mission du FMI et son adaptation avec l'agenda chargé, le chef de la délégation a précisé que les négociations autour du programme avaient commencé il y a un an, doublées d'une série

de discussions, lors de réunions annuelles des institutions de Bretton Woods ce qui était largement suffisant. Au sujet des domaines, objet de l'accord, le responsable du FMI a mentionné la politique fiscale et budgétaire et la politique monétaire, tout en rappelant l'état des défis qui s'y imposent encore.

Pour ce qui est de la politique budgétaire, les deux parties se sont accordées sur un déficit primaire hors extractif, ce qui vise à stabiliser et à réduire la dette. « L'accord englobe, également, une politique fiscale et budgétaire destinée à minimiser l'impact de la volatilité des prix des matières premières ». M. Félix Fischer a ajouté que le ciblage des dépenses publiques a été jugé stable. Ensuite, il a souligné que les dépenses publiques courantes en termes de subventions et de transferts connaîtront des baisses considérables en 2023, par rapport à l'année 2022.

Au sujet de la dette, M. Fischer a expliqué que le programme conclu avec le FMI engendre, non seulement, un accord sur les politiques économiques mais aussi des financements concessionnels et additionnels des différents bailleurs de fonds.

Le Premier ministre préside une réunion du Comité interministériel chargé de l'amélioration du climat des affaires....



Le Premier ministre, Monsieur Mohamed Ould Bilal Messoud a présidé, vendredi une réunion du Comité interministériel chargé de l'amélioration du climat des affaires en Mauritanie. Au cours de la réunion, un exposé détaillé a été présenté par le Comité technique sur le bilan de la mise en œuvre des activités visant à améliorer

le climat des affaires programmées pour l'année 2022, ainsi que les plans et programmes proposés pour l'année 2023. Après discussion et délibération, le Premier ministre a souligné la nécessité de prendre les mesures nécessaires en vue de mettre en œuvre ces plans dans les délais impartis, sur la base des objectifs contenus dans le programme de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, lié à l'amélioration du climat des affaires en Mauritanie pour en faire une destination attrayante pour les investissements nationaux et étrangers. Enfin, le Premier ministre a engagé tous les départements concernés à intensifier leurs efforts et leur coordination afin d'atteindre ces objectifs dans les meilleurs délais.

...et reçoit une mission du FMI



Le Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud, a reçu, vendredi à Nouakchott, une mission du Fonds Monétaire International conduite par M. Félix Fischer, chef de délégation en charge de la Mauritanie, en compagnie de la représentante permanente du Fonds Monétaire International en Mauritanie, Mme Anta N'Doye.

L'entretien a porté sur les relations de coopération entre la Mauritanie et cette institution monétaire internationale, et des moyens de renforcer et de développer cette coopération. Il a été également question des différents programmes financés en Mauritanie par le Fonds. La rencontre s'est déroulée en présence du gouverneur de la Banque Centrale, M. Mohamed Lemine Ould Dhehbi, de la directrice du cabinet du Premier ministre, Mme Aicha Val Verges, de M. Mohamed Lemine Raghani, chargé de mission au cabinet du Premier ministre et de M. Abderrahim Ould Didi, conseiller du Premier ministre chargé de l'Economie et des Finances.

La présidente de la Région de Nouakchott expose les enjeux du continent devant les négociateurs africains



La présidente de la Région de Nouakchott, présidente des Cités et Gouvernements Locaux Unis en Afrique, Mme Fatimetou Abdel Maleck, a fait vendredi, à Charm Cheikh, une présentation devant l'équipe des négociateurs africains sur l'importance de la participation des communautés locales dans les solutions programmées pour faire face aux effets du changement climatique, en particulier celles liées à l'adaptation au changement climatique, lors du 27ème Sommet des Nations unies sur le climat.

Dans son discours, elle a appelé à la nécessité d'inclure un forum pour les communautés locales à l'ordre du jour du prochain sommet sur le climat. Dans le même cadre, la présidente de la Région s'est entretenue avec la délégation sénégalaise conduite par le ministre de l'Environnement et du Développement durable, M. Alioune Ndoeye, en présence du secrétaire général de l'Organisation des cités et gouvernements locaux unis en Afrique, ambassadeur SE M. Jean-Pierre Elong Mbassi. Mme Fatimetou Abdel Ma-

leck s'est également entretenue avec le directeur général de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique, M. Sidi Ould Tah, sur l'appui d'une agence créée par Cités et Gouvernements Locaux Unis en Afrique, spécialisée dans le financement de projets de développement des collectivités locales africaines. Il s'agit de renforcer l'autonomie financière des collectivités locales et de fournir des sources de financement pour des projets prioritaires. Dans le domaine du genre et de la promotion de la présence des femmes, Mme Mint Abdel Malick a participé à un symposium de haut niveau organisé par l'Union européenne dans son pavillon au sommet, où elle a parlé des défis les plus importants auxquels sont confrontées les femmes africaines en général et en Mauritanie en particulier. Elle a appelé à la nécessité de faire en sorte que la question de la participation des femmes et des jeunes soit une préoccupation de tous et une priorité dans les programmes de développement.

La ministre de l'Environnement prend part au lancement du programme Deserttech....



La ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Lalya Kamara a représenté jeudi dernier à Charam Cheikh (Égypte), la Mauritanie au lancement du programme Deserttech, initié par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (UNCDD) en faveur de la Grande Muraille verte (GMV). Cette journée a également été marquée par l'organisation, au pavillon mauritanien, d'un événement placé sous le thème : "la promotion des chaînes de valeurs et des perspectives qui s'offrent aux collectivités locales".

La rencontre a permis aux experts de mettre en exergue le rôle important que jouent les ressources végétales et animales dans la vie quotidienne des populations vivant sur le tracé de la GMV. Les échanges ont aussi porté sur la nécessité de mobiliser plus de moyens techniques et financiers pour la valorisation de ces chaînes de valeurs, levier de développement local et de désenclavement des territoires.

... s'entretient avec la DGA de la FAO et ses homologues du Botswana, du Niger et du Rwanda



Mme Lalya Kamara s'est entretenue avec la directrice générale adjointe de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Mme Maria Helena Semedo. Les échanges ont porté sur les programmes de gestion et de restauration des sols au niveau des 11 pays de la Grande Muraille Verte et la nécessité de soutenir une agriculture durable au bénéfice des populations locales par la formulation de projets habitant pour le Fonds vert climat. La ministre a eu des audiences avec les ministres de l'Environnement du Botswana, du Niger et du Rwanda, respectivement Mesdames, Philda kereng, Garama Saratou Rabiou Inoussa et Jeanne d'Arc Mujawamariya. Les discussions ont porté sur les partenariats potentiels entre les pays dans le domaine de l'environnement et du développement durable. L'échange d'expériences en matière d'environnement a également été

abordé. En fin de journée, la ministre de l'Environnement est intervenue en tant que panéliste à l'événement placé sous le thème "construction des villes résilientes à l'ère des migrations et du changement climatique avec la participation des jeunes", organisé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en coopération avec le projet Typha Combustible Construction Afrique de l'Ouest (TyCCAO). Les discussions ont notamment porté sur le rôle de la jeunesse dans la transformation des concepts en solutions intelligentes et durables grâce à l'utilisation rationnelle des nouvelles technologies et des possibilités qu'elles offrent pour créer un environnement propice à l'innovation; à un développement économique durable et à la promotion de la résilience des villes.

Le ministre des Affaires étrangères s'entretient avec son homologue guinéen



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, s'est entretenu vendredi au téléphone avec son homologue guinéen, M. Morissanda Kouyaté, ministre des Affaires étrangères et des Guinéens de l'Extérieur de la République de Guinée (Conakry). Au cours de la communication téléphonique, les deux parties ont passé en revue les relations d'amitié et de coopération de longue date entre les

deux pays et les moyens de les renforcer pour servir les intérêts communs des deux peuples frères. Ils ont également évoqué la situation des communautés mauritanienne et guinéenne dans les deux pays. Dans ce contexte, M. Morissanda Kouyaté a souligné que les Mauritaniens résidant en Guinée sont en fait considérés comme des résidents dans leur seconde patrie et que les autorités guinéennes ne ménageront aucun effort pour leur assurer les meilleures conditions de séjour.

Le ministre des Affaires économiques se rend en France



Le ministre des Affaires économiques et de la Promotion des Secteurs productifs, M. Ousmane Mamoudou Kane, a quitté Nouakchott, dimanche soir, à destination de Paris où il tiendra des rencontres avec le ministre français de l'Investissement et les hauts responsables de

l'Agence Française de Développement portant sur le portefeuille des projets et son renforcement. Au cours de ce voyage, le ministre est accompagné du directeur général des investissements et de la coopération économique, M. Mohamed Salem Ould Nany.

Le ministre de l'Éducation nationale visite l'école "Sedoum" à El Mina



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Brahim Vall Ould Mohamed Lemine, a visité vendredi l'école "Sedoum" relevant de la moughataa d'El Mina (wilaya de Nouakchott-nord) pour s'informer du déroulement des cours. Le ministre a assisté à la cérémonie de levée de couleurs et a suivi le déroulement des cours. M. Brahim Vall Ould Mohamed Lemine a également écouté des ex-

plications sur le fonctionnement de l'établissement.

Le directeur de l'école, M. Ahmed Ould Boba a indiqué que les déplacements du ministre dans les différentes écoles de Nouakchott lui permettent de constater sur place le déroulement des cours.

Le ministre était accompagné par secrétaire général du ministère et le wali de Nouakchott nord.

Tintane: Le ministre de la Santé s'informe du déroulement du travail de l'hôpital mobile

Le ministre de la Santé, M. Mokhtar Ould Dahi, a visité samedi dernier en compagnie du wali du Hodh El Gharbi, M. Ahmeda Mamadou Kelly, l'hôpital ambulant dans la commune de Hassi Abdellah et dans le village de Hassi Messoud, situé à 15 km du chef-lieu de la commune, vise à s'informer sur l'action de ces équipes.

Dans une déclaration à l'AMI, le ministre a indiqué, à l'issue de la visite, que l'expérience de la première édition de l'hôpital ambulant au Hodh El Gharbi contribuera à l'amélioration de la santé publique et à appuyer les capacités du système sanitaire régional. Il a souligné



que cette expérience s'inscrit dans le cadre de la matérialisation d'un plan visant à rapprocher les prestations sanitaires des couches vulnérables dans les villages et les collectivités reculées de Mauritanie.

Il a appelé tous les citoyens à s'orien-

ter vers les équipes médicales et à saisir cette opportunité, la première de son genre en Mauritanie.

A Tintane, le ministre s'est informé sur le fonctionnement des pharmacies privées et sur les prix des médicaments.

Hôpital mobile de Tamchakett

Le ministre de la Santé, M. Mokhtar Ould Dahi, accompagné du wali du Hodh El Gharbi, M. Ahmeda Mamadou Kelly, a visité un certain nombre de formations sanitaires dans les moughataas d'Aïoun et de Tamchakett afin de s'enquérir du déroulement du travail des équipes de santé et apprécier éventuellement le degré d'afflux des populations pour les soins gratuits prodigués par les centres hospitaliers mobiles.

La visite, qui comprenait le centre hospitalier d'Aïoun, le centre de Santé du quartier El Argoub d'Aïoun, le centre de Santé de Tamchakett, et les points de santé des communes de Gaat At-Taydoun et Assava, s'inscrit dans le suivi de la mise en place de ce programme gratuit que le ministère de la Santé a récemment créé afin d'améliorer la couverture sanitaire en termes de quantité et de qualité.

Dans une déclaration à l'Agence mauritanienne d'information, le ministre a expliqué que l'objectif de cet hôpital mobile est de permettre aux groupes vulnérables dans les villages et les communautés de rece-

voir des services de santé de qualité. Il a ajouté que les équipes mobiles visiteront tous les villages dont la population dépasse 200 000 âmes. Il a encore précisé que cette intervention gratuite dans sa première version renforcera les capacités du système de santé de la wilaya en fournissant des services spécialisés en plus de sa dotation d'équipements qui permettront le bon fonctionnement de cette structure. Le ministre a appelé les habitants du Hodh El Gharbi à se présenter aux centres et postes de santé ainsi qu'aux équipes mobiles.

Le maire de Gaat At-Taydoun, M.



HOPITAL MOBILE

Jiddou Ould Mohamed Mahmoud, a apprécié cette première initiative du genre. Il a, aussi remercié le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. M. Jiddou Ould Mohamed Mahmoud a demandé à ce que sa commune soit dotée d'un poste de santé, d'une ambulance et d'une sage-femme. Le ministre s'est informé à Aïoun des travaux en cours au centre de Santé du quartier d'El Jedida. Le ministre était accompagné des hakems d'Aïoun et de Tamchakett, du président du conseil régional du Hodh El Gharbi et d'autres responsables.

Début de la première phase des activités de l'hôpital mobile

M. Mokhtar Ould Dahi a supervisé vendredi dernier à Aïoun, en compagnie du wali du Hodh El Gharbi, M. Ahmeda Mamadou Kelly, la cérémonie de lancement de la première phase des activités de l'hôpital mobile, organisées par ce département au profit des habitants des moughataas et des zones rurales.

Ce programme, récemment mis en place par le ministère de la Santé, vise à renforcer qualitativement et quantitativement la couverture sanitaire, en mobilisant les ressources humaines médicales et paramédicales, parmi des professeurs, des spécialistes et des médecins, a affirmé le ministre dans son discours prononcé à cette occasion. Il a dit que ces équipes assureront gratuitement, sur place, des prestations médicales, offriront des médicaments de qualité et apporteront l'appui, à

travers des équipements de dernier cri et du matériel de qualité aux infrastructures régionales de santé.

Au total, 160 cadres de santé, dont plus de 30 spécialistes, 15 médecins généralistes, 9 chirurgiens-dentistes, 4 biologistes, 26 cadres techniciens et 10 sages-femmes et 54 infirmières s'activent actuellement au Hodh El Gharbi, afin de réaliser des objectifs sans précédent dans l'histoire de la wilaya, a affirmé M. Ould Dahi. Cette première phase des activités de l'hôpital mobile cible 220 000 sur 340 000 habitants, soit 65% de la population de la wilaya; ce qui le conduira à sillonner plus de 200 villages en plus des capitales des moughataas et des communes, a-t-il ajouté. Le département s'attèle à mettre en œuvre les engagements du Président de la République dans le domaine de la santé, a-t-il dit. Des

résultats satisfaisants ont été obtenus dans ce domaine et nous poursuivons les efforts pour atteindre l'objectif, a-t-il poursuivi.

Enfin, M. Ould Dahi a mis en exergue le renforcement des ressources humaines par un personnel spécialisé et formé, les avancées notables enregistrées dans le domaine des infrastructures et le doublement des salaires de tous les médecins.

Le président de la région du Hodh El Gharbi, M. Khattar Ould Cheikh Ahmed a exprimé, quant à lui, la reconnaissance des populations de la wilaya pour le lancement de cet hôpital mobile unique en son genre. Il a, aussi loué l'attention accordée par les autorités aux groupes vulnérables, en concrétisation des orientations de Son Excellence le Président de la République, Monsieur. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani.

Le ministre du Commerce à une exposition des PME en Algérie



Le ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Lemrabott Ould Bennahi, a quitté Nouakchott vendredi pour l'Algérie où il participera du 12 au 14 du mois courant à la conférence et l'exposition internationales arabes des petites et moyennes entreprises (PME) sous le thème "la quatrième révolution industrielle: défis et opportunités pour les PME".

Cet événement, vise, selon ses organisateurs, à construire une plateforme «d'affichage, de commerce, d'échange et de coopération» pour les PME pour le monde arabe au niveau national, régional et international. Pas moins de 400 partici-

pants, représentant 800 marques industrielles et de services, devraient prendre part à cette manifestation, la première du genre en Algérie.

Une superficie de 14.000 m² leur a été réservée au Palais des expositions de la Safex, où l'exposition sera scindée en trois sections différentes, à savoir celle réservée à la présentation des produits industriels, celle destinée au partenariat ainsi que la section dédiée aux solutions de fabrication intelligentes, l'automatisation industrielle et les services logistiques.

Divers secteurs industriels seront représentés et variés dont les bâtiments et travaux publics l'agroalimentaire, l'énergie, les TIC et autres.

Le ministre de la Culture assiste à l'ouverture des activités du village de la francophonie dans l'île tunisienne de Djerba



Le village de la francophonie, organisé en marge du 18e sommet de la francophonie dans l'île tunisienne de Djerba, s'est ouvert dimanche. Le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, M. Mohamed Ould Soueidate, a assisté à cet important événement en compagnie de la ministre tunisienne de la Culture, de la représentante de la Francophonie en Afrique du Nord et de plusieurs intellectuels francophones et de journalistes.

La participation de la Mauritanie a porté sur trois axes essentiels: l'organisation d'une exposition de produits artisanaux, de tableaux peints par des Mauritanien(ne)s et de publications mauritaniennes en langue française, la participation de notre pays aux colloques organisés dans le cadre de cette manifestation et l'organisation d'un spectacle musical et folklorique dans le cadre du programme artistique accompagnant la manifestation.

La commissaire à la Sécurité alimentaire se rend à Rome



La commissaire à la Sécurité alimentaire, Mme Fatimetou Mint Khattri, a quitté Nouakchott dimanche, pour la capitale italienne.

A Rome, Mme Fatimetou Mint

Khattri prendra part aux réunions de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Formation de 100 enseignantes du préscolaire à Nouakchott

Le ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, a lancé vendredi dernier à Nouakchott, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, des ateliers de formation, organisés au profit de 100 enseignantes des classes préparatoires des écoles publiques des trois wilayas de Nouakchott.

Ces ateliers, qui se dérouleront du 11 au 27 novembre courant, s'inscrivent dans le cadre de la préparation d'une expérimentation pilote sur les techniques d'éducation préscolaire pour le compte d'enseignantes déléguées par le ministère de l'Éducation nationale, pour assurer les cours sur les techniques de l'éducation préscolaire en classes préparatoires au niveau d'une centaine d'écoles des wilayas de Nouakchott.

L'éducation préscolaire constitue un outil éducatif et de développement contribuant à l'éducation sociale et consacrant les valeurs de fraternité, d'égalité et d'unité nationale, d'une part. Par ailleurs, elle ouvre aux femmes enseignantes des possibilités de participer au processus de développement, d'autre part, a affirmé à cette occasion, la ministre de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, Mme Saviya Mint Ntehah. Partant du fait que l'éducation



préscolaire n'est pas la responsabilité d'un département ministériel spécifique mais plutôt un défi pour les autorités et pour la société, le gouvernement du Premier ministre M. Mohamed Ould Messoud Bilal, s'engage à relever le défi, et à travailler de manière coordonnée et intégrée, a-t-elle dit. La ministre a, également, mis en exergue l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement de l'éducation préscolaire, en vue d'atteindre l'objectif souhaité ainsi que pour concrétiser sur le terrain de la réalité, tout en tenant compte des exigences de qualité, les engagements de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et les

aspirations de la famille mauritanienne. Me Mint Ntehah a visité, en compagnie du ministre de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Brahim Vall Ould Mohamed Lemine, les différents locaux relevant de l'École nationale de l'Action sociale, notamment l'extension en cours d'exécution. Le degré de réalisation de cet établissement spécialisé, et dont la pose de la première pierre, supervisée par la Première Dame, Dr. Mariem Fadel Dah, le 27 novembre 2020, a dépassé 70%, rappelle-t-on. Le wali de Nouakchott Ouest, le hakem du Ksar et le directeur de l'École nationale de l'Action sociale ainsi que des cadres du département, étaient présents à cette cérémonie.

La ministre de l'Action sociale se rend en Ouzbékistan pour participer à la conférence internationale sur l'enseignement préscolaire

La ministre de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille, Mme Saviya Mint N'Tehah, a quitté Nouakchott, samedi soir, à destination de Tachkent, en Ouzbékistan.

Dans ce pays, la ministre participera à la conférence internationale sur l'enseignement préscolaire et la protection précoce de l'enfance, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (UNESCO), en collaboration avec le ministère de l'Enseignement préscolaire d'Ouzbékistan du 14 au 16 novembre 2022.

Cette conférence constitue une opportunité pour la Mauritanie de tirer profit des différentes expériences pilotes dans le monde en matière d'enseignement préscolaire qui bénéficie d'un grand intérêt de la part des pouvoirs publics, eu égard au rôle



qu'il joue dans la réussite de l'école républicaine qui a démarré cette année, en exécution du programme du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

L'UNESCO vise, à travers cette conférence à laquelle prennent part des délégations des différents pays

du monde, à développer l'enseignement préscolaire et à en faire un pilier pour la réalisation du programme l'enseignement pour tous à l'horizon 2030.

Au cours de ce voyage, la ministre est accompagnée du directeur des études, de la coopération et du suivi au ministère, M. Saleck Ould Jeireb.

L'ambassadeur de Mauritanie au Bénin présente ses lettres de créance

SE M. Sidaty Ould Cheikh Ould Ahmed Aïcha a présenté jeudi, à Son Excellence Patrice Talon, Président de la République du Bénin, les lettres d'accréditation en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique de Mauritanie auprès de la République du Bénin.

Lors de la présentation des lettres de créance, l'ambassadeur a transmis les salutations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à son frère et ami, Son Excellence Patrice Talon.

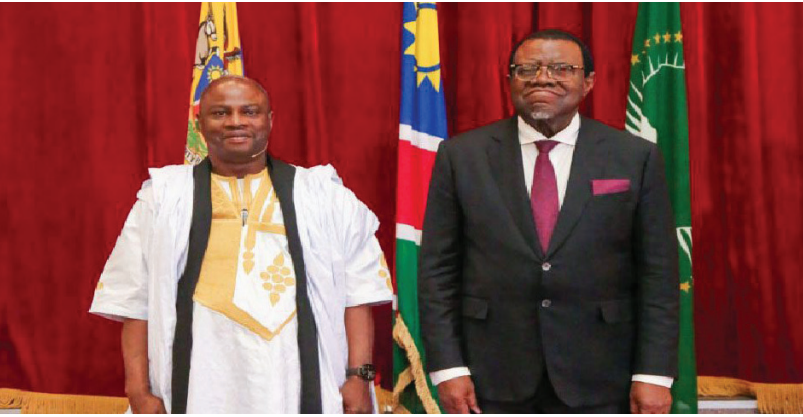
Il a souligné, également, l'intérêt capital qu'accorde la Mauritanie au renforcement des relations de



coopération et d'amitié qui lient les deux pays. À son tour, le Président béninois a chargé Son Excellence l'ambassadeur de transmettre ses salutations à Son Excellence le Président de la République, Monsieur

Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et à travers lui au peuple mauritanien. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre béninois des Affaires étrangères et d'autres responsables à la Présidence béninoise.

L'ambassadeur de Mauritanie en Namibie présente ses lettres de créances



SE M. Jar Inala, a présenté vendredi à Windhoek, ses lettres de créances au Président de la République de Namibie, Son Excellence Monsieur Hage Geingob, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique de Mauritanie auprès de la République de Namibie avec résidence à Pretoria. A l'issue de la cérémonie de remise des lettres de créances, le diplomate mauritanien a transmis au Président namibien, au cours d'une audience qu'il lui a accordée, les salutations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. A son tour, le président namibien a chargé l'ambassadeur de transmettre ses salutations amicales au Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

La cérémonie de remise des lettres de créances s'est déroulée en présence de la ministre namibienne des Affaires étrangères et d'autres responsables namibiens ainsi que du premier conseiller de l'ambassade de Mauritanie, M. Hemet Barka Hemet.

HAPA :

Fin d'une formation sur la lutte contre désinformation



La session de formation, organisée par Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (HAPA) avec le concours de la Coopération française et l'Association Médias & Démocratie, dans le but de renforcer les capacités des journalistes professionnels, des cadres des principaux médias nationaux et des régulateurs de la HAPA sur la vérification des faits et la lutte contre la désinformation, a pris fin, vendredi à Nouakchott.

Cinq jours durant, les participants ont reçu de nombreuses présentations théoriques et appliquées sur les mécanismes de lutte contre les fausses nouvelles dans les médias en général, et les nouveaux médias (réseaux sociaux) en particulier, par le directeur de l'Ecole publique de Journalisme de Tour, M. Laurent Bego.

Dans son mot de clôture, le président de la HAPA, M. El Houssein Ould Meddou, a salué les résultats de la session qui est le fruit de la coopération entre la HAPA et la Coopération française. Il a ajouté que la session sera suivie par la mise en œuvre des projets communs liés au soutien des journalistes.

Pour sa part, l'ambassadeur de France en Mauritanie, SE M. Alexandre Garcia, a remercié la HAPA pour la mise à disposition de ses moyens logistiques, et l'Association Médias & Démocratie pour son engagement et l'expertise dont elle dispose sur ces questions.

Il a ajouté "à travers le service de coopération de l'ambassade, la France agit en faveur des journalistes et des médias mauritaniens, et s'engage dans la lutte contre les manipulations de l'information, en appuyant en particulier la HAPA dans la mise en œuvre de son plan d'action, dans le contexte de réformes que connaît le secteur médiatique". L'ambassadeur a noté que "ce rapprochement stratégique s'est engagé en février 2022, concrétisé par la mise en œuvre de diverses actions tout au long de l'année et qui ont progressivement consolidé nos relations basées sur une confiance mutuelle et la poursuite d'objectifs communs".

Enfin, il a qualifié les échanges de fructueux. Pour lui, ils augurent l'établissement prochain d'une convention bilatérale de coopération, entre la HAPA et l'ARCOM, axée sur des priorités communes telles que le renforcement des capacités des professionnels de l'information, la prise en compte du genre et la représentation des femmes dans les communications et dans l'écosystème médiatique, et, aussi, la lutte contre la désinformation.

La cérémonie de clôture a donné lieu à la distribution d'attestations aux participants.

Kaédi :

Atelier de formation et de sensibilisation sur les missions du MNPT

Le président du Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNPT), M. Bekkaye Ould Abdelmalek, accompagné du wali du Gorgol, M. Ahmedna Ould Sid Ebba, a ouvert samedi, à Kaédi, un atelier de formation et de sensibilisation des responsables judiciaires et de sécurité et des organisations de la société civile sur les missions du Mécanisme.

L'atelier d'une journée est organisé en coopération entre le MNPT et le Fonds spécial pour le Protocole facultatif.

Il bénéficie aux magistrats, aux autorités sécuritaires et aux représentants des organisations de la société civile dans les wilayas du Gorgol, du Brakna, du Trarza et du Guidimakha.

Dans son allocution pour la circonstance, le président du Mécanisme national de Prévention de la Torture a affirmé que la Mauritanie a ratifié la Convention contre la torture en 2006 et le protocole facultatif à cette convention en 2012, en vertu desquels le Mécanisme national de Prévention de la Torture a été créé en 2015.

Il a expliqué que sa mise en place constitue un événement important dans la sous-région en raison de ses fortes répercussions dans le domaine de l'appui aux droits de l'homme et de ses contributions évidentes au parachèvement des institutions de l'État de droit.

M. Bekkaye Ould Abdelmalek a ajouté que l'organisation de cet atelier de formation s'inscrit dans le



cadre d'une coopération fructueuse avec diverses organisations des droits de l'homme d'une part et les autorités judiciaires et de sécurité d'autre part pour renforcer la réponse à toutes les formes de traitements cruels et inhumains.

Son objectif principal est de familiariser les partenaires locaux à tous les rôles et tâches définis par la législation nationale et de les informer des obligations de l'État mauritanien, qui est signataire de la Convention pour la prévention de la torture.

Il a poursuivi en expliquant les fonctions du mécanisme, qui commencent à partir de la phase précédant la pratique de la torture en mobilisant et en sensibilisant sur les lois nationales et internationales pénalisant cette pratique.

Il a ajouté que le mécanisme intervient après la pratique de la torture en donnant les recommandations nécessaires pour secourir les victimes et en infligeant des peines appropriées aux tortionnaires. De son côté, le président de la Région du Gorgol, M. Amadou Abou Ba,

a salué les objectifs de cet atelier et son importance pour protéger la dignité humaine et préserver ses droits dans le cadre de l'État de droit et des institutions, tout en informant les partenaires du Mécanisme dans le domaine judiciaire, la sécurité et la société civile de son rôle de pionnier dans la mise en œuvre des lois qui pénalisent les pratiques contraires aux droits de l'homme.

Pour sa part, le maire de Kaédi, M. Tahara Baradji, a exprimé son espoir de voir l'atelier contribuer à une définition globale des missions du Mécanisme et de son rôle humanitaire en améliorant l'accès au droit et en révélant les méthodes contraires aux droits de l'homme pendant les stades de l'enquête ou lors de la restriction de sa liberté et de sa suppression avec une coopération fructueuse entre les secteurs concernés. Les travaux de l'atelier se sont déroulés en présence du hakem de Kaédi, M. Mohamed Salem Ould Sallahi, et des représentants des autorités sécuritaires locales.

Tiris Zemmour :

Préparatifs de la semaine culturelle, de la jeunesse et des sports scolaires



La déléguée régionale à la Culture, à la Jeunesse et aux Sports du Tiris Zemmour, Mme Lalha Mint Ellab, a affirmé, dans une déclaration à l'Agence mauritanienne d'information que les préparatifs de la semaine de la culture, de la jeunesse et des sports scolaires organisée par le ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement vont bientôt s'achever. L'événement est prévu du Tiris Zemmour, du 18 au 22 du mois courant.

C'est ainsi que les autorités ont travaillé sous la supervision du wali du Tirs Zemmour, M. Mohamed Mokhtar Ould Abdi, pour former

huit commissions composées des différents services régionaux travaillant jour et nuit afin d'assurer le succès de la manifestation.

La déléguée a indiqué que cette semaine vise à mobiliser les jeunes des différentes localités sur les questions d'actualité, à redynamiser l'espace culturel, de la jeunesse et des sports dont la wilaya a désespérément besoin.

Il s'agit aussi selon elle d'élaborer des messages de sensibilisation qui portent sur la cohésion et la consolidation de l'unité nationale et qui incitent à la découverte des talents, à l'encouragement de l'excellence scolaire et de la créativité et favo-

risant la promotion de la culture du bénévolat.

Elle a ajouté que la maison des jeunes a été entièrement rénovée pour accueillir les activités de cette semaine culturelle, et que la SNIM a mis à disposition des organisateurs des appartements pour accueillir les participants à la semaine culturelle. Mme Lalha Mint Ellab a salué l'importance de la semaine, qui s'inscrit dans le cadre de l'effort du département pour accompagner l'action de l'État tendant à développer la culture nationale, investir dans sa diversité et la faire progresser à différents niveaux, travailler pour développer et soutenir le sport, et dynamiser le rôle des jeunes et les impliquer dans l'action.

Elle a indiqué que le ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement attend de cette semaine qu'elle mobilise au moins 100.000 jeunes sur les thèmes évoqués et qu'elle implique davantage les acteurs culturels et sportifs dans la promotion de la culture et de la citoyenneté. Quelque 180 personnes prennent part à cette manifestation à raison de 60 participants par moughataa.

Trarza:

Les mesures préventives anti-Covid satisfaisantes...



Le wali du Trarza, M. Mohamed Ould Ahmed Mouloud, a présidé vendredi, des réunions séparées à Ouad Naga et à Aouleigatt et El Aria en présence d'élus, de cadres, de notables et de représentants des

habitants de deux communes, dans le cadre de la visite d'inspection qu'il poursuit au sein de la wilaya. Cette visite comprend tous les chefs-lieux de moughataas, les arrondissements et les communes du Trarza.

Au cours des réunions, le wali a précisé que le but de la visite était de contacter les citoyens et d'examiner de près leurs conditions, conformément aux directives du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani tendant à rapprocher l'administration des citoyens. Il a ajouté que la Mauritanie a connu ces dernières années, pour la première fois, un consensus national sans précédent entre les différents partis politiques ayant permis de jeter les ponts de la communication entre tous les partis politiques, grâce à la vision perspicace de Son Excellence le Président de la République qui tient à éliminer les inégalités entre les classes sociales et les injustices au sein de la société mauritanienne.

... des étapes concrètes ont été franchies...

Le wali du Trarza a déclaré que les mesures préventives prises par l'État pour faire face à la pandémie du corona virus ont abouti à des résultats satisfaisants au-delà de nos attentes. De même, ses efforts dans les secteurs agricole et de l'élevage ont permis d'obtenir de bons résultats à travers l'augmentation de la production nationale alimentaire, conformément aux instructions de Son Excellence le Président de la République.

Ensuite, il a appelé à la mise en œuvre d'un processus de développement intégré entre les secteurs agricole et de l'élevage.

Le wali a apprécié les démarches réussies entreprises dans le même contexte. Au sujet de l'école républicaine, qui a été lancée, il a précisé qu'elle favorisera la cohésion nationale entre toutes les couches de la société. M. Mohamed Ould Ahmed Mouloud a passé en revue les acquis au plan social dont les distributions gratuites, l'assurance

maladie, les projets générateurs de revenus, l'aide aux personnes vivant avec un handicap et aux personnes souffrant d'insuffisance rénale, la fourniture de fourrage suffisant aux éleveurs, la création de milliers d'opportunités d'emploi et la sécurité et la stabilité aux niveaux intérieur et extérieur. Dans le cadre de la préservation des deniers publics, l'État a fait de grands efforts qui ont permis de récupérer des fonds colossaux et de rationaliser et gérer les deniers publics de manière transparente et équitable, et des résultats satisfaisants ont été enregistrés dans le même cadre. Il a aussi appelé chacun à participer activement à la préservation des deniers publics et à encourager l'agriculture. Le wali a exprimé la disponibilité de l'État à apporter divers types de soutien en la matière. Par ailleurs, le wali a demandé de faire face à la sédentarisation anarchique, de préserver le couvert végétal des feux de brousse et de lutter contre la coupe abusive

d'arbres. Les maires de Ouad Naga, Aouleigatt et Al Aria, respectivement, MM. Ahmed Ould Moulaye, Khadija Mint Abderrahmane et Mohamed Ould Amghar ont salué les réalisations importantes en Mauritanie à tous les niveaux.

Ils ont aussi appelé à combler le déficit en personnel et en moyens enregistré dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'électricité pour mettre fin à l'isolement de certains villages. Pour sa part, le président de la Région du Trarza, M. Mohamed Ould Brahim Ould Seyid, a salué les réalisations accomplies par l'État ces dernières années; réalisations qui ont permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations conformément aux instructions de Son Excellence le Président de la République.

Dans sa réponse aux interventions du public, le wali a affirmé que l'on fera en sorte que tous les problèmes soient bientôt réglés, Inchaa Allah.

... et préservation des pâturages

Le wali du Trarza, M. Mohamed Ould Ahmed Maouloud, a présidé hier jeudi deux réunions dans les localités de TENGHADEJ et NEBAGHYA relevant de la moughataa de Boutilimitt (wilaya du Trarza), dans le cadre de la visite de prise de contact qu'il entreprend dans la wilaya.

Prenant la parole au cours de ces réunions, le wali a indiqué que la Mauritanie connaît actuellement d'importantes réalisations dans tous les domaines et un consensus national entre les différents acteurs politiques grâce à la vision clairvoyante du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Il a également précisé que les mesures prises par l'État dans le domaine de la lutte contre la covid 19 ont donné des résultats qui ont dépassé les attentes. Il a ensuite appelé à la création d'un développement intégré entre l'agriculture et l'élevage au Trarza. M. Mohamed Ould Ahmed Maouloud a souligné



que la mise en place de l'école républicaine, cette année, va renforcer la cohésion sociale.

Il a ajouté que l'État a mené plusieurs actions sociales comme le cash-transfert, l'assurance maladie au profit des plus démunis, le financement d'activités génératrices de revenus, l'aide aux personnes en situation de handicap et la création de milliers d'emplois, entre autres, en plus de l'instauration de la stabilité et la sécurité qui prévaut en Mauri-

tanie. Le wali a aussi insisté sur la pratique de l'agriculture et la préservation des pâturages de la wilaya. De leur côté, le président du conseil régional du Trarza et les maires visités ont salué les réalisations du gouvernement au profit des citoyens. Ils ont également exprimé l'attachement des populations de la wilaya au Président de la République et appelé à la recherche de solutions aux problèmes posés à ces localités.

Rosso:

Réunion de concertation pour activer le rôle des marchés à bétail



Le wali mouçaid du Rosso, M. Mohamed Vall Ould Mohamed Mahmoud, a supervisé dimanche à Rosso, l'ouverture d'une réunion de concertation, organisée en coopération entre le Projet Régional d'Appui au Système Pastoral au Sahel (PRAPS) et certaines communes et associations pastorales, sur le moyen le plus efficace d'activer le rôle des marchés à bétail et de pallier aux insuffisances constatées pour que ces marchés jouent leur rôle.

Au cours de la rencontre, le wali mouçaid a expliqué que le secteur de l'Élevage a, ces dernières années, mis en place de nombreuses infrastructures pastorales au Rosso, notamment la mise en place de marchés à bétail, des parcs de vacci-

nation et des unités de collecte du lait, en plus de la restauration de nombreux puits pastoraux. Il a ajouté que la réunion vise à activer le rôle de certains projets mis en œuvre par le PRAPS afin d'atteindre les objectifs souhaités.

Pour sa part, le responsable du volet amélioration de la chaîne de valeur animale du projet PRAPS, M. Oumayya Ould Ahmed Jeoujem, a expliqué que le projet a beaucoup travaillé au profit du secteur de l'élevage. Il a ensuite souligné que les marchés qui ont été créés selon l'approche du projet, sont au nombre de 16, dont 2 au Rosso, remis aux comités de pilotage qui regroupent tous les acteurs du domaine. Il a ajouté qu'il y a quelques lacunes en voie de résolution en coopération avec les associations d'éleveurs et les maires bénéficiaires. M. Oumayya Ould Ahmed Jeoujem a noté que le Rosso bénéficie de ces marchés à Rosso et à Boutilimitt.

Distribution d'aides alimentaires à Teyaret...

Les opérations de distribution d'un certain nombre de paniers alimentaires offerts par le Croissant Rouge Mauritanien en collaboration avec le Croissant Rouge Qatari, ont débuté, samedi dans la moughataa de Teyaret, sous la supervision du hakeem, M. Mohamed Ahmed Ould Cheikhna. 800 citoyens victimes des récentes inondations profitent de la distribution de ces paniers qui comprennent, chacun, 25 kilogrammes de riz, 5 de sucre, 5 litres d'huile et des savons. La distribution vise en outre à alléger les difficultés de la vie sur les couches nécessiteuses. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le président du Croissant Rouge Mauritanien, M. Mohamed Lemine Ould Mohamed Vall, a in-

diqué que l'opération touchera les moughataas de Dar Naim et de Teyaret, dans la wilaya de Nouakchott Nord et la moughataa d'Akjoujt, en inchiiri. Il a exprimé ses sincères remerciements au Croissant Rouge Qatari et à travers lui au gouvernement et au peuple du Qatar pour cet appui généreux destiné aux victimes des inondations en Mauritanie.

De son côté, le représentant du Croissant Rouge du Qatar, M. Ismail Saghir, a indiqué que ces aides s'inscrivent dans le cadre de la Coopération entre son institution et le Croissant rouge mauritanien et qu'elles sont destinées aux personnes touchées par les inondations. Il a précisé que 1886 personnes bénéficieront de ces aides.

...et au Gorgol

Le wali du Gorgol, M. Ahmedna Ould Sidbé, a supervisé, samedi à Kaédi, le lancement d'une opération de distribution de quantités appréciables de produits alimentaires au profit d'un certain nombre de personnes handicapées et de malades à l'hôpital régional de Kaédi.

Ces aides, accordées par la section de Lions Club International en Mauritanie et qui ont été réceptionnées par la commune de Kaédi se composent de 120 paniers alimentaires comprenant du riz, du sucre, de l'huile, du lait en poudre en plus de produits de désinfection.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le wali du Gorgol a exprimé ses remerciements à l'organisation Lions Club pour ce geste généreux qui reflète l'intérêt aux couches vulnérables et qui exprime le sentiment humanitaire de cette

institution. Il a en outre loué l'accompagnement par le Club des efforts du gouvernement dans le domaine des interventions humanitaires et de secours au profit des malades et des personnes handicapées. Le wali a souligné que ces interventions s'inscrivent dans le cadre du programme "Teahoudati" du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

De son côté, le maire de Kaédi, M. Tahara Baradji, a indiqué que ces aides veulent dire beaucoup de choses pour les malades et leurs proches et pour les personnes handicapées, étant donné qu'ils ont besoin d'être soutenus dans la vie, notamment après une saison des pluies marquée par des inondations qui ont causé beaucoup de dégâts.

Climat :

« Il faut mettre en exergue la spécificité de l'Afrique »

L'Afrique est déjà dans les starting-blocks pour la COP27 qui s'ouvre en Égypte. Directrice exécutive de la Fondation Mo Ibrahim, Nathalie Delapalme explique comment. L'Afrique connaît actuellement à la fois des catastrophes naturelles et des conflits qui provoquent des déplacements d'une ampleur sans précédent. L'Afrique connaît actuellement à la fois des catastrophes naturelles et des conflits qui provoquent des déplacements d'une ampleur sans précédent. Illustration au Mozambique, où des cyclones se sont abattus sur le pays, tandis que la violence et les troubles croissants dans le nord ont déplacé des centaines de milliers de personnes.

L'Afrique est décidée à prendre à bras-le-corps la question du climat et veut clairement se faire entendre. La preuve : six mois avant la tenue de la COP27, en Égypte, la Fondation Mo Ibrahim (MIF) a organisé à Londres, et en ligne, un forum sur le climat. Intitulé « En route vers la COP27 : faire valoir l'Afrique dans le débat sur le climat », le Forum, qui a duré du 25 au 27 mai, a exploré les défis et les opportunités uniques que la crise climatique engendre sur le continent. Les discussions se sont appuyées sur Forum 2022 – Faits et chiffres, document de la Fondation publié avant l'événement. Nathalie Delapalme, directrice exécutive de la Fondation Mo Ibrahim, s'est confiée au Point Afrique sur la manière dont le continent entend s'y prendre pour mettre en exergue ses spécificités et les faire prendre en compte.

Le Point Afrique : Comment s'est imposé le sujet du climat et de la COP27 pour la Fondation Mo Ibrahim ? Quels sont les principaux enseignements que vous tirez du document de recherche publié par la Fondation, à savoir Forum Facts & Figures 2022.

Nathalie Delapalme : La Fondation Mo Ibrahim se concentre sur les défis majeurs du continent, dont la crise climatique qui l'impacte durement. Ce forum et les discussions qu'il a engendrées se sont réalisés dans le cadre du débat global sur le climat où l'absence de décisions adéquates démultiplie cet impact négatif avec des risques majeurs induits en termes de développement et d'instabilité. C'est pourquoi il nous est apparu important, six mois avant la COP27 qui se tiendra à Charm el-Cheikh en Égypte, de mettre en exergue la spécificité de l'Afrique au sein de ce débat global. Trois points essentiels ont été retenus, qui structurent le rapport et les discussions pour ce Forum.

- Le premier concerne la vulnérabilité particulière du continent avec l'apparition d'un cercle vicieux crise climatique, fragilité de développement, qui engendre instabilités et tensions accrues.

- Le deuxième point concerne la protection du climat et l'accès pour tous à l'énergie afin que les déci-



sions prises pour sauver le climat ne mettent pas en péril le développement de millions d'individus.

- Et le troisième point porte sur la richesse du continent en termes de ressources naturelles et minières susceptibles d'en faire un acteur de premier rang dans le développement d'une économie bas carbone sous réserve de certaines conditions. Cela explique pourquoi nous avons choisi ce thème et que nous le traitons maintenant.

Six mois avant la COP27 en Égypte, l'Afrique peut-elle défendre une position commune et ses spécificités pour peser dans le débat mondial sur le changement climatique ? C'est absolument essentiel. Ce rapport et ce forum, mais aussi les discussions et les travaux qui vont se poursuivre jusqu'à la COP27, ont pour objectif d'étayer le dossier défendu par le continent. C'est aussi la volonté politique exprimée avec force par le président en exercice de l'Union africaine, Macky Sall, président du Sénégal, lors de l'entretien qu'il a eu, pendant le forum, avec Mo Ibrahim, président de la Fondation éponyme.

À la question de savoir quels sont les attentes et les objectifs pour la COP27, Macky Sall a répondu qu'il souhaitait avoir un vrai débat sur la transition énergétique, un débat qui permette d'avoir une transition juste et équitable, et de faire en sorte que l'Afrique puisse utiliser son propre gaz au bénéfice d'abord de sa population. Il a également insisté sur la nécessité de mettre en œuvre les accords de Paris sur le principe du pollueur-payeur et d'alimenter le Fonds d'adaptation climat afin que les États africains puissent accélérer la mise en œuvre des énergies renouvelables. J'ajoute un point sur la désertification. Ce sujet a été largement abordé lors de la COP15 (contre la désertification) qui vient de se terminer à Abidjan, parce que conjuguer l'impact désastreux après deux ans de Covid, et maintenant celui de la crise ukrainienne, nous amène au bord d'une famine extrêmement grave.

Comment parvenir à faire émerger cette position commune pour l'Afrique, continent de 54 pays et dont les enjeux aussi bien climatiques que de développement peuvent sembler éloignés ?

Côté africain, la volonté de faire émerger une position commune

est bien là. Et d'autant plus que la crise du Covid a donné l'opportunité de constater à quel point lorsque les pays africains ont une position politique commune, exprimée par l'Union africaine, cela marchait bien. Dans le fond, la responsabilité et la solution sont en face. Les choses seraient beaucoup plus faciles si le continent africain, via l'Union africaine, disposait d'une représentation spécifique au sein de toutes les grandes institutions de la communauté dite internationale : aux Nations unies, institutions de Bretton Woods, G7 et G20... Cette idée circule beaucoup, et nous l'appuyons totalement. Ce sujet a été longuement évoqué par Macky Sall. Il s'agit d'intégrer l'Union africaine comme membre supplémentaire à part entière du G20 et pas seulement invité, au coup par coup, selon les pays hôtes.

Quels sont les enjeux qui pèsent dans la balance justice climatique et accès à l'énergie. La position sur l'utilisation du gaz naturel par l'Afrique pourrait avoir d'autant plus d'écho que les pays développés, et en particulier l'Europe, cherchent à diversifier leur achat de gaz.

Cela apporte de l'eau au moulin de l'Afrique et de sa volonté de disposer de son propre gaz. La nécessité pour l'UE de diversifier son approvisionnement en gaz et sa volonté de ne plus dépendre du gaz russe redonne de l'intérêt au gaz africain. Or, la décision prise lors de la précédente COP à Glasgow d'arrêter complètement le financement d'énergie fossile a un effet désastreux.

Sur le continent africain, 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité. Cela représente deux fois la population des États-Unis et 1,3 fois la population européenne. C'est absolument considérable ! En plus de cela, plus de 930 millions de personnes n'ont pas accès à des sources propres de combustibles pour faire la cuisine (électricité ou gaz) avec un impact considérable sur la santé des femmes et des enfants. Il y a vraiment un sujet d'accès à l'énergie qu'il faut traiter, sauf à vouloir sacrifier délibérément le développement immédiat et la santé de plusieurs millions de personnes. Le gaz, de ce point de vue, est indispensable.

On ne peut pas compter uniquement sur les énergies renouvelables pour fournir de l'énergie au continent

africain, tout du moins dans l'immédiat. Le potentiel est considérable : solaire, éolien, hydraulique. Déjà, pour 22 pays africains, les énergies renouvelables sont la source majeure d'énergie, plus que le bois, le pétrole et le charbon. Cependant, en l'état actuel, tout en accélérant l'adoption des énergies propres, il faut trouver une solution afin de permettre à l'Afrique de disposer de son potentiel gazier pour résoudre cette question immédiate d'accès à l'énergie.

Le gaz est de loin, de toutes les énergies fossiles, le combustible le moins polluant et 18 pays africains en produisent. Bien sûr, il faut traiter un certain nombre de sujets importants comme la disparition dans les meilleurs délais du gaz venté et torché, répondre aux questions du transport, du stockage et de la distribution au consommateur final, ce qui implique des investissements qui doivent être pris en compte dans ce débat global sur le climat. Aujourd'hui, ce sont 600 millions d'Africains sans accès à l'énergie, mais, lorsque vous regardez les tendances démographiques du continent, ce chiffre ne va faire qu'augmenter.

Dans les pays développés dont la croissance démographique ne progresse pas, il est plus facile de parler de décroissance énergétique, de stabilisation de la consommation énergétique. Sur un continent où la croissance démographique continue d'exploser et où le développement n'est pas encore achevé, l'approche ne peut pas être la même. C'est cela qu'il faut arriver à considérer dans des débats globaux comme celui sur le climat.

C'est tout l'objet de ce rapport et du débat que nous avons actuellement. Il s'agit de mettre en exergue cette spécificité du continent africain et d'arriver avec un dossier à la fois complet et convaincant.

Comment rompre la malédiction des ressources naturelles pour l'Afrique ainsi qu'accélérer le développement durable sur le continent et la transition vers une économie mondiale verte et durable ?

C'est un sujet extrêmement important. Le continent dispose d'une extrême richesse en termes de diversité et de minerais. C'est important à la fois pour le patrimoine de la planète et la mise en place d'une économie à bas carbone. L'Afrique détient la moitié des réserves de

cobalt indispensables pour la fabrication de batteries, mais aussi de la bauxite, du graphique, du manganèse, du chrome, du cuivre, du lithium... Tous, sans exception, sont des composants indispensables pour développer les énergies vertes et une économie bas carbone. Les perspectives anticipent une hausse de la demande de ces minéraux de 500 % dans les années à venir.

Dans ce contexte, il faut parvenir à éviter cette malédiction des ressources naturelles qui a frappé notamment les pays africains producteurs de pétrole et de diamant. Trois causes principales ont été mises en avant : une mono-dépendance à l'exploitation et l'exportation au détriment du développement d'autres ressources, le fait que le modèle a conduit à exporter des ressources non transformées, sans création d'emplois et de valeurs locales, et enfin, un manque de transparence absolue, un système de vacance fiscale qui n'a pas alimenté les budgets des États concernés et la corruption. Cette exploitation des ressources s'est faite sans retour positif pour les populations des pays concernés. N'avez-vous pas des craintes du fait que les pays qui détiennent le plus de ressources minières ont aussi les plus mauvais scores de gouvernance, selon les analyses de la Fondation Mo Ibrahim ?

Oui, c'est un sujet majeur. Il est indispensable de renforcer les cadres de gouvernance, de se pencher sur la question de la transparence des contrats, de renforcer les capacités humaines et l'expertise. L'idée est aussi d'aller au-delà de la seule exportation de ressources brutes et de mettre en place des capacités de transformation locales de manière à fournir des emplois locaux. Et à travers l'expertise, je parle aussi des problématiques de conservation des ressources, pour que ces ressources considérables profitent durablement aux pays africains et aux populations concernées, mais aussi à la planète.

Avez-vous en tête des exemples porteurs d'espoirs ?

Si on prend l'exemple de la biodiversité, le Rwanda et l'Ouganda ont réussi à développer un tourisme vert, notamment autour de la protection des gorilles, ce que le Gabon est aussi en train de mettre en œuvre. Incontestablement, de bonnes pratiques se mettent en place. Beaucoup d'exemples existent déjà en matière de protection de la biodiversité et de l'environnement : Rwanda, Ouganda, Congo-Brazza, Gabon. Le projet phare de la Grande Muraille verte, qui dispose déjà de nombreux appuis, est essentiel. Nous espérons encore une fois que ce Forum, six mois avant la COP27, permettra de mettre en exergue la position très spécifique de l'Afrique dans le débat global sur le climat. De fait, lors de la séance de clôture, Mo Ibrahim a « transmis » les principales conclusions de ce Forum à Yasmine Fouad, ministre en charge de la COP27 pour la République arabe d'Égypte. La route est longue, mais le temps est court.

COP27 :

ce que vous devez savoir sur la conférence des Nations Unies sur le climat de cette année

La Conférence des Nations Unies sur le climat de cette année se tient à Charm El-Cheikh, en Egypte, dans un contexte d'événements météorologiques extrêmes dans le monde entier, d'une crise énergétique alimentée par la guerre en Ukraine et de données scientifiques réitérant que le monde ne fait pas assez pour lutter contre les émissions de carbone et protéger l'avenir de notre planète. Le Secrétaire général de l'ONU a déclaré que la COP27 devait déposer un « acompte » sur les solutions climatiques qui répondent à l'ampleur du problème. Mais, est-ce que les dirigeants seront à la hauteur ?

ONU Info vous tiendra informé pendant les deux semaines de la conférence qui débute le 6 novembre, mais avant que notre équipe multimédia ne se dirige vers la côte de la mer Rouge, nous avons compilé ce guide sur ce que vous avez besoin de savoir. Les COP sont les plus grandes et les plus importantes conférences annuelles sur le climat de la planète.

En 1992, l'ONU a organisé le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, au Brésil, au cours duquel la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été adoptée et son agence de coordination - que nous connaissons maintenant sous le nom d'ONU Climat - a été mise en place.

Dans ce traité, les nations ont convenu de « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère pour empêcher toute interférence dangereuse de l'activité humaine sur le système climatique ». Jusqu'à présent, 197 parties différentes l'ont signé.

Depuis 1994, date à laquelle le traité est entré en vigueur, l'ONU réunit chaque année presque tous les pays de la planète pour des sommets mondiaux sur le climat ou « COP », qui signifie « Conférence des Parties ».

Au cours de ces réunions, les nations ont négocié diverses extensions du traité initial pour établir des limites d'émissions juridiquement contraignantes, par exemple, le Protocole de Kyoto en 1997 et l'Accord de Paris adopté en 2015, dans lequel tous les pays du monde ont convenu d'intensifier leurs efforts pour essayer de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles et renforcer le financement de l'action pour le climat.

Cette année marque le 27e sommet annuel, ou COP27.

Des organisations de la société civile manifestent lors de la Conférence sur le climat COP26 à Glasgow, en Écosse. Des organisations de la société civile manifestent lors de la Conférence sur le climat COP26 à Glasgow, en Écosse.



En quoi la COP27 est-elle différente des autres COPs ?

La COP26 de l'année dernière, qui a eu lieu cinq ans après la signature de l'Accord de Paris (un an a été sauté en raison de la pandémie de Covid-19), a culminé avec le Pacte climatique de Glasgow, qui a maintenu l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius, mais « avec un pouls faible », comme l'a déclaré la Présidence britannique de l'époque.

Des progrès ont été réalisés pour rendre l'Accord de Paris pleinement opérationnel, en finalisant les détails de sa mise en œuvre pratique, également connue sous le nom de Règlement de Paris.

Lors de la COP26, les pays ont convenu de prendre des engagements plus forts cette année, y compris des plans nationaux actualisés avec des objectifs plus ambitieux. Cependant, seuls 23 pays sur 193 ont soumis leurs plans à l'ONU jusqu'à présent.

Glasgow a également vu de nombreuses promesses faites à l'intérieur et à l'extérieur des salles de négociation concernant notamment les engagements concernant le net zéro, la protection des forêts et le financement climatique.

Selon sa Présidence, la COP27 consistera à sortir des négociations et à « planifier la mise en œuvre » de toutes ces promesses. L'Égypte a appelé à une action complète, opportune, inclusive et à grande échelle sur le terrain.

Selon les experts, outre l'examen de la mise en œuvre du Règlement de Paris, la conférence verra également des négociations sur certains points non réglés après Glasgow. Ces questions comprennent le financement des « pertes et dommages » afin que les pays en première ligne de la crise puissent faire face aux conséquences du changement climatique qui vont au-delà de ce à quoi ils peuvent s'adapter, et la réalisation de la promesse de 100 milliards de dollars chaque année provenant du financement de l'adaptation, des pays développés vers les pays à faible revenu.

Les négociations comprendront également des discussions techniques, par exemple, pour préciser la manière dont les nations devraient pratiquement mesurer leurs émissions afin que tout le monde soit sur un pied d'égalité.

Toutes ces discussions ouvriront la voie au premier bilan mondial lors

de la COP28, qui évaluera en 2023 les progrès collectifs mondiaux sur l'atténuation, l'adaptation et les moyens de mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les concentrations de CO2 et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère, à l'origine du réchauffement climatique, atteignent des records.

Les concentrations de CO2 et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère, à l'origine du réchauffement climatique, atteignent des records.

Alors, quels sont les grands objectifs cette fois ?

1. Atténuation : comment les pays réduisent-ils leurs émissions ?

L'atténuation du changement climatique fait référence aux efforts visant à réduire ou à prévenir les émissions de gaz à effet de serre. L'atténuation peut signifier l'utilisation de nouvelles technologies et de sources d'énergie renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements plus anciens ou la modification des pratiques de gestion ou du comportement des consommateurs.

Les pays doivent montrer comment ils prévoient de mettre en œuvre l'appel du Pacte de Glasgow, de revoir leurs plans climatiques et de créer un programme de travail lié à l'atténuation.

Cela signifie présenter des objectifs d'émissions plus ambitieux pour 2030, puisque ONU Climat a déclaré que les plans actuels ne suffisent toujours pas pour éviter un réchauffement catastrophique.

Des agriculteurs dans le nord d'Haïti s'efforcent de prévenir l'érosion de leurs terres.

Des agriculteurs dans le nord d'Haïti s'efforcent de prévenir l'érosion de leurs terres.

2. Adaptation : comment les pays vont-ils s'adapter et aider les autres à faire de même ?

Le changement climatique est là. Au-delà de tout faire pour réduire les émissions et ralentir le rythme du réchauffement climatique, les pays doivent également s'adapter aux conséquences climatiques afin de pouvoir protéger leurs citoyens. Les retombées varient selon l'endroit. Cela pourrait signifier le risque de plus d'incendies ou d'inondations, de sécheresses, de journées plus chaudes ou plus froides ou d'élévation du niveau de la mer.

Lors de la COP26, les délégués ont adopté un programme de travail sur l'objectif mondial d'adaptation éta-

bli dans l'Accord de Paris.

Le plan a été mis en place pour doter les communautés et les pays des connaissances et des outils nécessaires pour garantir que les actions d'adaptation qu'ils entreprennent font effectivement avancer le monde vers un avenir plus résilient au changement climatique.

La Présidence de la COP27 s'attend à ce que les nations enregistrent et évaluent leurs progrès vers le renforcement de la résilience et l'aide aux communautés les plus vulnérables. Cela signifie que les pays prennent des engagements plus détaillés et ambitieux dans les composantes d'adaptation de leurs plans climatiques nationaux.

L'année dernière, les pays développés ont convenu d'au moins doubler le financement de l'adaptation, et de nombreuses parties prenantes demandent des niveaux encore plus élevés de financement de l'adaptation pour correspondre aux montants actuellement dépensés pour l'atténuation, comme le prévoit l'Accord de Paris. Ce sera certainement un grand sujet de conversation à Charm El-Cheikh.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est claire sur le fait que pour répondre aux risques climatiques actuels et futurs, il est nécessaire d'augmenter considérablement l'ampleur du financement de l'adaptation, à partir de toutes les sources – publiques et privées. Tous les acteurs doivent participer – gouvernements, institutions financières et secteur privé.

3. Finance climatique : l'éléphant qui ne quitte jamais la salle des négociations

Le financement climatique sera à nouveau un thème majeur de la COP27, de nombreuses discussions liées au financement sont déjà à l'ordre du jour, les pays en développement lançant un appel fort aux pays développés pour qu'ils assurent un soutien financier suffisant et adéquat, en particulier pour les plus vulnérables.

Nous entendrons probablement beaucoup parler de la promesse annuelle de 100 milliards de dollars des pays développés qui n'est pas tenue. En 2009 à Copenhague, les pays riches se sont engagés à fournir ce financement, mais les rapports officiels montrent toujours que cet objectif n'est pas atteint. Les experts s'attendent à ce que la COP27 fasse enfin de cet engagement une réalité, en 2023.

La Présidence égyptienne a pour objectif de donner suite à cet engagement et à d'autres engagements et promesses pris lors des COPs précédentes.

Quel est ce problème de « pertes et dommages » dont nous entendons tant parler ?

Le changement climatique, par le biais d'événements météorologiques extrêmes tels que les cyclones tropicaux, la désertification et l'élévation du niveau de la mer, cause des dom-

mages coûteux aux pays.

Parce que l'intensification de ces « catastrophes naturelles » est causée par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, principalement des pays industrialisés riches, les pays en développement - souvent les plus touchés - soutiennent qu'ils devraient recevoir une compensation.

Le Danemark a fait la une des journaux lors de la dernière semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies après avoir été le premier pays à annoncer qu'il accorderait 13 millions de dollars aux pays en développement qui ont subi des dommages dus au changement climatique.

La question de ces paiements, connus sous le nom de « pertes et dommages », sera plus que probablement un grand sujet de discussion à la COP27, même si elle n'a pas encore été officiellement mise à l'ordre du jour.

Le Groupe des 77 et de la Chine (qui comprend essentiellement tous les pays en développement) a demandé de l'ajouter à l'ordre du jour, ce qui nécessitera un consensus entre tous les pays le premier jour des pourparlers.

À ce jour, il y a eu des discussions sur la création d'un fonds pour les pertes et dommages, mais rien de concret. Des experts tels que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et le climat, Ian Fry, espèrent susciter un nouvel élan et « faire avancer les choses ».

« Il y a de grands pays développés qui sont très préoccupés par cela et qui envisagent cette question du point de vue de ce que le pollueur paie. Aujourd'hui, les pays les plus touchés par le changement climatique et qui en subissent les coûts doivent eux-mêmes faire face à ces coûts », a-t-il déclaré à ONU Info lors d'un récent entretien. « Donc, il est temps que les grands pays, les principaux émetteurs, s'expriment et disent, nous devons faire quelque chose, nous devons apporter une contribution à ces pays vulnérables ».

La société civile participera-t-elle à la COP, ou seulement des délégués ?

L'événement principal aura lieu au Centre international des congrès de Charm El-Cheikh, du 6 au 18 novembre.

Jusqu'à présent, plus de 30.000 personnes se sont inscrites pour y assister, représentant de gouvernements, d'entreprises, d'ONG et de groupes de la société civile.

Les 197 Parties à la CCNUCC, se réunissent souvent en groupes ou « blocs », pour négocier ensemble comme le G77 et la Chine, le Groupe Afrique, les Pays les moins avancés, le Forum Parapluie, les Petits États insulaires en développement et l'Alliance indépendante. d'Amérique latine et des Caraïbes.

SMB

Source : ONU info

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Présidence de la République

Délégation Générale « TAAZOUR »
à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion
Adresse : Délégation Générale de TAAZOUR ILOT K 9-232 BIS TEL,
Tél. : 452438 88/4524 38 99, Fax 4524 39 11, <http://www.wataazour.mr> BP 7985 Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Référence : N0007/CPMP/TAAZOUR/2020 POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES EN QUATRE (04) LOTS

- Lot 1: trois (03) VEHICULES 4X4 Stations Wagons
- Lot 2: quatre (04) VEHICULES 4X4: Pick-up
- Lot 3 quatre (04) VEHICULES LEGERS DE SERVICE
- Lot 4 : deux (02) VEHICULES LEGERS DE SERVICE TYPE FOURGONNETTES

Financement : Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Numéro d'appel d'offres : AAO NC 007/CPMP/TAAZOUR/2C22

Intitulé du marché fourniture de Trois (03) véhicules type 4x4 Station wagon 4 cylindres-Toyota-Prado.

Fourniture de Trois (03) véhicules type 4x4 Station wagon 4 cylindres-Toyota-Prado.

Date d'ouverture des offres : 24 octobre 2022 12h 00 GMT

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : MAURIOIL SARL

Montant de l'offre retenue Provisoirement : Dix millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trois cent trente-cinq ouguiyas toutes taxes comprises, (10 945 335 MRU TTC).

Délai d'exécution de vingt Neuf (29) jours

Nouakchott le : 11/11/2022
Le Président de la Commission de passion des Marches publics
Ahmedou Hamed

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Présidence de la République

Délégation Générale « TAAZOUR »
à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion
Adresse : Délégation Générale de TAAZOUR ILOT K 9-232 BIS TEL,
Tél. : 452438 88/4524 38 99, Fax 4524 39 11, <http://www.wataazour.mr> BP 7985 Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Référence : N0007/CPMP/TAAZOUR/2020 POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES EN QUATRE (04) LOTS

- Lot 1: trois (03) VEHICULES 4X4 Stations Wagons
- Lot 2: quatre (04) VEHICULES 4X4: Pick-up
- Lot 3 quatre (04) VEHICULES LEGERS DE SERVICE
- Lot 4 : deux (02) VEHICULES LEGERS DE SERVICE TYPE FOURGONNETTES

Financement : Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Numéro d'appel d'offres : AAO NC 007/CPMP/TAAZOUR/2C22

Intitulé du marché fourniture de fourniture de Trois (03) véhicules type 4x4 Station wagon 4 cylindres-Toyota-Prado.

LOT n 1 : Fourniture de Trois (03) véhicules type 4x4 Station wagon 4 cylindres-Toyota-Prado.

Date d'ouverture des offres : 24 octobre 2022 12h 00 GMT

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : MAURIOIL SARL

Montant de l'offre retenue Provisoirement : Dix millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trois cent trente-cinq ouguiyas toutes taxes comprises, (10 945 335 MRU TTC).

Délai d'exécution de vingt Neuf (29) jours

Nouakchott le : 11/11/2022
Le Président de la Commission de passion des Marches publics
Ahmedou Hamed

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Présidence de la République

Délégation Générale « TAAZOUR »
à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion
Adresse : Délégation Générale de TAAZOUR ILOT K 9-232 BIS TEL,
Tél. : 452438 88/4524 38 99, Fax 4524 39 11, <http://www.wataazour.mr> BP 7985 Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Référence : N0007/CPMP/TAAZOUR/2020 POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES EN QUATRE (04) LOTS

- Lot 1: trois (03) VEHICULES 4X4 Stations Wagons
- Lot 2: quatre (04) VEHICULES 4X4: Pick-up
- Lot 3 quatre (04) VEHICULES LEGERS DE SERVICE
- Lot 4 : deux (02) VEHICULES LEGERS DE SERVICE TYPE FOURGONNETTES

Financement : Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Numéro d'appel d'offres : AAO NOCC7/CPMP/TAAZOUR/2022

Intitulé du marché fourniture de quatre (04) véhicules légers de service- Toyota — Corolla

LOT N 03 : fourniture de quatre (04) véhicules légers de service- Toyota —Corolla

Date d'ouverture des offres : 24 octobre 2022 12h 00 GMT

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : MAURIOIL SARL

Montant de l'offre retenue Provisoirement : Sept millions quatre cent cinquante-sept Ouguiyas toutes taxes comprises, (7 457 780 MRU TTC).

Délai d'exécution de vingt Neuf (29) jours

Nouakchott le : 11/11/2022
Le Président de la Commission de passion des Marches publics
Ahmedou Hamed

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Présidence de la République

Délégation Générale « TAAZOUR »
à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion
Adresse : Délégation Générale de TAAZOUR ILOT K 9-232 BIS TEL,
Tél. : 452438 88/4524 38 99, Fax 4524 39 11, <http://www.wataazour.mr> BP 7985 Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Référence : N0007/CPMP/TAAZOUR/2020 POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES EN QUATRE (04) LOTS

- Lot 1: trois (03) VEHICULES 4X4 Stations Wagons
- Lot 2: quatre (04) VEHICULES 4X4: Pick-up
- Lot 3 quatre (04) VEHICULES LEGERS DE SERVICE
- Lot 4 : deux (02) VEHICULES LEGERS DE SERVICE TYPE FOURGONNETTES

Financement : Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Numéro d'appel d'offres : AAO NO C007/CPMP/TAAZOUR/2C22

Intitulé du marché : fourniture de (2) Véhicules fourgonnettes

LOT N 04 : fourniture de (2) Véhicules fourgonnettes

Date d'ouverture des offres : 24 octobre 2022 12h 00 GMT

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : MAURIOIL SARL

Montant de l'offre retenue Provisoirement : Trois millions huit soixante-onze mille six cent soixante-quatre Ouguiyas toutes taxes comprises, (3 871 664 MRU TTC).

Délai d'exécution de vingt Neuf (29) jours

Nouakchott le : 11/11/2022
Le Président de la Commission de passion des Marches publics
Ahmedou Hamed



Super D1 :

festival offensif à Rosso, la Garde et la Gendrim se neutralisent



La cinquième journée démarre par un festival offensif. En ouverture, Kaédi FC, en déplacement dans la capitale du Trarza n'a pas fait de détail en étrillant Nadi Trarza Medina AC 4 buts à 1, dans son nouveau antre. grâce à des réalisations de Ahmed Tijane Gaye sur pénalty (18'), Souleymane Diallo (41'), Mouhamadou Cissokho (74') et Cheikhna Koïta (85') sur pénalty, Kaédi FC renoue avec la victoire, de belle fort manière. La réduction du score Mamadou Diop

, dans le temps additionnel (90'+1) est anecdotique.

Avec ce succès de prestige, les kaédiens remontent provisoirement au pied du podium avec désormais 7 points (-1). Avec une seule unité à son compteur, Nadi Trarza Medine AC est lanterne rouge au classement.

Belle opération de FC Inter de Nouakchott qui s'impose 2 buts à 1 face à l'ACS Ksar, samedi au stade Cheikha Boïdiya. Menés au score suite à l'ouverture du score par Bra-

him Mahmoud (24'), les poulains de Ngagne ont égalisé par le biais de Abderahmane Lô (36') sur un exploit individuel avant de corser Diop l'addition par l'intermédiaire de Diadié Tounkara (78e). Grâce à leur victoire, la seconde après une défaite et un nul, contre l'ACS Ksar, les intéristes s'emparent de la troisième place provisoire avec désormais 8 points au compteur.

Enfin, la Gendrim et la Garde se quittent en bons amis. Le duel des frères d'armes n'a pas connu de vainqueur entre la gendarmerie et la garde nationale, samedi au stade Cheikha. En difficulté depuis le début de la saison, le promu Gendrim qui est en quête d'un premier succès, n'a pas réussi à s'imposer face à une solide formation de la Garde Nationale.

Les hommes de Sid'Ahmed Ghas-soum restent toujours à l'avant dernière place du classement malgré ce nul, avec deux petits points. La Garde Nationale quant à elle, remonte provisoirement au pied du podium avec 7 points (-1).

Coupe d'Afrique des Nations 2025 :

La CAF, le gouvernement ivoirien et le COCAN signent l'accord du pays hôte

Le Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, le gouvernement ivoirien et le Comité Local d'Organisation (COCAN) ont signé l'accord du pays hôte de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies, vendredi après-midi à Abidjan, à un peu plus d'un an du plus grand événement d'Afrique. Etaient réunis pour l'occasion, le Premier Ministre de la Côte d'Ivoire Patrick Achi, le Ministre ivoirien des Sports Claude Paulin Danho, le Président de la Fédération Ivoirienne de Football Yacine Idriss Diallo, les Vice-présidents de la CAF, certains présidents d'associations membres africaines et le Secrétaire Général de la CAF Veron Mosengo-Omba. L'accord d'organisation entre la CAF et la Fédération Ivoirienne de Football (FIF)



est le document officiel où la CAF désigne la FIF comme l'association hôte pour organiser la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations et l'accord de confirmation entre la CAF, la FIF et le Comité Local d'Organisation (COCAN) où la FIF transfère ses obligations vis-à-vis de

la CAF au COCAN qui à son tour assume l'organisation matérielle de la compétition en Côte d'Ivoire.

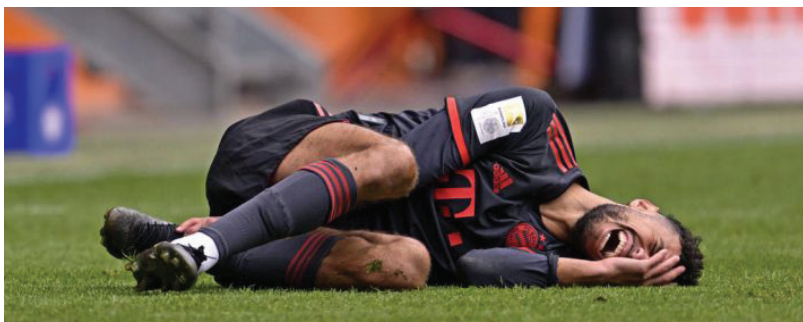
La Coupe d'Afrique des Nations en Côte d'Ivoire mettra fin à une attente de 38 ans pour le pays qui a accueilli l'événement pour la dernière fois en 1984.

Coupe du Monde :

Grosse inquiétude au Maroc avec la blessure de Noussair Mazaoui

Les Lions de l'Atlas pourraient perdre un de leurs cadres durant la Coupe du Monde 2022. Une mauvaise nouvelle se dessine pour le Maroc. Mazraoui sera-t-il finalement à la Coupe du Monde malgré sa convocation ? C'est la question qui taraude les esprits.

Titulaire avec le Bayern Munich contre Schalke 04 en Bundesliga ce samedi, l'arrière droit a été remplacé avant même le début de la partie en raison d'une doubleur aux ischio-jambiers. Dans un récent com-



munié, la formation allemande a donné des nouvelles. « Noussair Mazraoui souffre d'un léger problème musculaire à la cuisse, a in-

diqué le Bayern Munich. Afin de ne pas le mettre davantage en danger de se blesser, il sera sur le banc ce soir. »

Coupe du Monde- liste du Qatar :

26 joueurs locaux convoqués, la moitié évolue à AL-SADD



On connaît les 26 joueurs qui vont défendre les couleurs du Qatar à la prochaine Coupe du monde (20 novembre – 18 décembre). Le sélectionneur, Felix Sanchez a dévoilé hier vendredi sa liste. Tous évoluent dans le championnat qatari, dont la moitié dans le seul club d'Al-Sadd, double champion du Qatar en titre. Dans le groupe A, le Qatar sera opposé à l'Equateur pour le match d'ouverture le 20 novembre, puis au Sénégal le 15 novembre et aux Pays-Bas le 29 novembre.

Le pays hôte participera à la compétition pour la première fois de son histoire.

Voici la liste du Qatar

Gardiens : Saad Al-Sheeb (Al-Sadd), Meshaal Barsham (Al-Sadd), Yousef Hassan (Al-Gharafa)

Défenseurs : Pedro Miguel (Al-

Sadd), Musaab Khidir (Al-Sadd), Tarek Salman (Al-Sadd), Bassam Al-Rawi (Al-Duhail), Boualem Khoukhi (Al-Sadd), Abdelkarim Hassan (Al-Sadd), Homam Ahmed (Al-Gharafa), Jassem Gaber (Al-Arabi)

Milieux : Ali Asad (Al-Sadd), Assim Modibo (Al-Duhail), Mohammed Waad (Al-Sadd), Salem Al-Hajri (Al-Sadd), Mostafa Tarek Mashaal (Al-Sadd), Karim Boudiaf (Al-Duhail), Abdelaziz Hatim (Al-Rayyan), Ismaeel Mohammad (Al-Duhail)

Attaquants : Naif Al-Hadhrani (Al-Rayyan), Ahmed Alaeldin (Al-Gharafa), Hassan Al-Haydos (Al-Sadd), Khalid Muneer Mazeed (Al-Wakrah), Akram Afif (Al-Sadd), Almoez Ali (Al-Duhail), Mohamed Muntari (Al-Duhail)

HISTORIQUE ! LAMECK BANDA, PREMIER ZAMBIEN À MARQUER UN BUT EN SERIE A



Samedi soir, lors du 15e match de la saison en Serie A, Lameck Banda s'est illustré en tant que buteur pour sa première fois avec l'équipe italienne. Il est devenu par la même occasion le premier Zambien à marquer un but dans un match du championnat italien d'élite.

Banda n'est arrivé que cette année. Il commence à trouver ses marques avec Lecce, ayant un statut de titulaire. Il a prouvé cela samedi lors de leur dernier match avant la trêve internationale pour la Coupe du monde Qatar 2022.

Entré à la 71e minute à la place de Gabriel Strefezza, Banda s'est im-

médiatement révélé décisif avec un but à la 83e minute sur une passe décisive de Lorenzo Colombo. Son premier en 15 apparitions cette saison en championnat. L'ailier gauche de 21 ans compte aussi une passe décisive au cours de ce processus.

Avec son but, Banda est aussi entré dans l'histoire de la Serie A. L'ancienne star de ZESCO United est devenue le premier Zambien à marquer un but dans un match du championnat italien d'élite. Avec leur victoire 0-2, le Zambien et Lecce sont provisoirement 15es avec autant de points, la Samp étant avant-dernier avec 6 points.



Rationalisez vos consommations d'électricité dans votre intérêt et celui de la collectivité

